

# Commune d' Aubessagne

JOURNAL MUNICIPAL

## édito



Chers administrés,

2020 aura été une année difficile pour chacun de nous. La pandémie a bouleversé nos vies et nos habitudes et nous a surtout contraint à limiter notre vie sociale. Je sais à quel point ces derniers mois ont été difficiles pour vous.

Je souhaite adresser mes pensées les plus chaleureuses à celles et ceux qui ont été confrontés à la maladie, à ceux qui ont perdu un proche, ceux qui doivent faire face à la précarité.

Dans cette période difficile où nous avons besoin que la solidarité retrouve tout son sens, je suis très fier de l'attitude des administrés d'Aubessagne. Je pense notamment aux personnes qui m'ont spontanément proposé leurs services en s'inscrivant à la cellule de crise mise en place au début de la pandémie par la collectivité pour venir en aide aux plus vulnérables. Je pense également à nos couturières qui ont travaillé d'arrache-pied pour proposer des masques à chacun de nous dans un temps record. Si la situation sanitaire ne nous a pas encore permis d'organiser un moment de convivialité pour les remercier, sachez que nous ne manquerons pas de prévoir ce temps dès que la situation sera redevenue plus favorable.

Je tiens à remercier les électeurs qui nous ont accordé leur confiance pour ce nouveau mandat municipal. Cette élection s'est déroulée dans des conditions particulières et ne nous a pas permis de maintenir le moment de convivialité que nous avions prévu. Je ne peux pas oublier de saluer l'engagement des élus du mandat précédent, surtout ceux qui n'ont pas poursuivi et qui ont donné le maximum dans l'intérêt public.

Je tiens, bien sûr, à remercier le personnel communal, pour son professionnalisme et son implication quotidienne, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.

Enfin, si je mesure l'ampleur de la tâche et de la responsabilité que j'ai acceptée en poursuivant l'aventure de maire d'Aubessagne, je sais que je peux compter sur l'implication totale et sans faille d'une nouvelle équipe à la hauteur des ambitions de notre commune. Et aujourd'hui, conscients de nos responsabilités, nous nous sommes déjà mis en action dans l'intérêt général de nos concitoyens. Nous mettrons tout en œuvre pour accentuer nos actions sur le bien vivre ensemble, sur l'attractivité économique et résidentielle de la commune tout en s'attachant à maintenir notre bonne gestion.

Après une année 2020 à vite oublier sur le plan humain, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé et de réussite. Mes équipes et moi-même serons à vos côtés avec toujours le souci de soutenir les plus fragiles. Nous mettons tout en œuvre pour mener à bien les projets de la mandature pour lesquels vous nous avez réélus.

Belle et heureuse année 2021 et prenez soin de vous !

*Richard ACHIN*

## SOMMAIRE

- » Travaux 2020 ..... page 2
- » Projets 2021 ..... page 6
- » Vie Communale ..... page 10
- » Point financier 2020 ..... page 15
- » État Civil ..... page 16

## TRAVAUX 2020

### Cantine scolaire

Le chantier principal de l'année 2020 aura été, sans conteste, la construction d'une cuisine neuve avec la réhabilitation complète de la salle de restaurant pour apporter un confort de travail à notre personnel et permettre aux enfants de déjeuner dans un espace qualitatif neuf avec une acoustique sans comparaison avec la précédente.

Le montant des travaux HT avoisine les 140 000 € HT financés par deux subventions : 57 424 € de l'État (DETR) et 51 216 € du Département des Hautes-Alpes. Pour être fin prêt à la rentrée scolaire, la commission de travaux a accompli un gros travail de suivi de chantier avec des réunions hebdomadaires pendant plus de trois mois.

Aujourd'hui, avec le recul et même si cette période a été anxiogène compte tenu des délais que nous avons à tenir, le résultat est très satisfaisant notamment par les retours positifs de nos enfants.



### Matériel pour les services techniques

La commission constituée pour cette thématique s'est réunie à plusieurs reprises pour réfléchir à nos besoins futurs.

Si dans un premier temps, nous n'étions pas tous d'accord sur les orientations à mener, un gros travail de collecte d'informations nous a finalement permis d'arrêter des choix qui ont fait consensus au sein du conseil municipal.

Après avoir procédé à l'acquisition d'une mini-pelle en 2019, nous avons programmé les investissements suivants :

- Acquisition d'un chariot élévateur télescopique pour venir suppléer notre tractopelle qui est devenue vétuste au fil des ans. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 19 novembre dernier avec une date butoir au 31 décembre pour déposer une offre. Le conseil municipal a jusqu'au 31 janvier pour analyser les offres reçues et arrêter son choix.
- Soucieux de gagner en autonomie, plutôt que de devoir sous-traiter l'intégralité de l'élagage de la commune, nous avons décidé d'acquérir un lamier d'élagage. La commande signée le 7 novembre, va nous permettre de disposer de cet outil au printemps.
- Fin novembre, nous avons également commandé un camion benne de type Master châssis simple cabine.

Pour financer ce matériel, le Département des Hautes-Alpes nous a octroyé une subvention de 30 000 €.

## TRAVAUX 2020



### Programme goudronnage 2020

À la sortie du 1<sup>er</sup> confinement, la commission travaux a fait le tour de la commune pour identifier les priorités en matière de goudronnage. Si nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des secteurs identifiés en amont, l'amélioration de notre voirie se poursuit avec cette année une dépense engagée de l'ordre de 90 000 € HT avec trois secteurs traités :

- Du Villardon jusqu'à l'intersection de la Motte
- De l'entrée du chemin des Herbeys jusqu'au parking du Château
- Du Château des Herbeys jusqu'au chemin de Mandaty

Le choix de ne pas intervenir sur les Costes est lié aux travaux prévus en 2021 sur le réseau d'eau potable.

### Acquisition du bien cadastré D513

Après avoir adressé un premier courrier au propriétaire de la maison située à côté du parking de l'école en date du 28 mai 2010 pour l'alerter sur l'état de son bien, nous avons finalement réussi à procéder à son acquisition le 28 janvier 2020. Comme quoi, dans certaines situations, la patience est une vertu.



PROJET  
POUR LA CURE  
DE SAINT-EUSÈBE

### Réhabilitation de la cure de Saint-Eusèbe

Si nous n'en sommes pas encore au premier coup de pioche, le projet avance plutôt bien puisque après avoir validé l'APS (Avant Projet Sommaire) au printemps, le conseil municipal lors de sa séance du 5 octobre a délibéré à l'unanimité pour arrêter l'APD (Avant Projet Détaillé).

Ce document est indispensable pour consulter les financeurs et nous espérons que nos demandes soient prises en compte pour nous permettre de déposer la demande de permis de construire et lancer l'appel d'offres dans les meilleurs délais.

## TRAVAUX 2020

### Réhabilitation de l'appartement au-dessus de l'ancienne mairie de Saint-Eusèbe

Ces dernières années, nous avons pris l'habitude de profiter du départ d'un locataire quand un appartement se libère pour réaliser les travaux jugés nécessaires avant de la remettre sur le marché locatif. L'appartement en question était dans un tel état qu'il a nécessité de gros travaux :

- Isolation et doublage des murs extérieurs
- Changement des fenêtres et mise en place de volets électriques
- Isolation des combles
- Électricité refaite à neuf
- Reprise des sols
- Salle de bain refaite dans son intégralité
- Peinture

Sur le chantier, les employés communaux ont réalisé une bonne partie des travaux en régie.



### SIL

La signalisation d'information locale a été mise en place par les agents techniques avec un peu de retard en raison du premier confinement mais elle répond pleinement aux attentes de nos professionnels. Nous avons eu bon nombre de retours positifs sur cette démarche.



### Panneaux

La lisibilité des informations de direction sur les panneaux reste importante pour les personnes qui ne connaissent pas notre territoire même si actuellement les systèmes de navigation changent quelque peu la donne et nos habitudes de déplacement.

En parallèle du travail sur la SIL, nous avons donc procédé à l'amélioration des panneaux directionnels et d'agglomération de la commune.

### Chapelle de la Pierre

Après la chapelle de l'Hôpital en 2019, nos agents ont restauré en 2020 la chapelle de la Pierre pour en sécuriser l'accès dans un premier temps mais la rendre également beaucoup plus agréable dans son utilisation.



TRAVAUX 2020



**Géolocalisation**

Comme nous l'avons annoncé sur le précédent bulletin, la commune s'est engagée dans ce travail indispensable pour permettre à tous les habitants d'Aubessagne de pouvoir prétendre à un accès à la fibre.

Avec le bureau d'études Signa Concept nous avons procédé sur l'ensemble de la commune au recensement, géo référencement, numérotation des habitations sur GPS avec l'intégration du nom de chaque voie.

Nous souhaitions organiser une réunion publique d'information sur ce travail mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de la mettre en place.

Début 2021, le conseil municipal devra valider ce fichier numérique avant transmission de ces données à l'IGN. L'IGN intégrera le fichier dans la base nationale et la diffusera auprès des organismes de secours (Centre de Secours, SMUR, ...).

Nous informerons la population de la commune par l'envoi d'un certificat d'adressage individuel au terme de la mise en place de la dénomination des voies sur la commune.

**Accès aux bassins de décantation des Costes**

Le 13 octobre 2020, la commune a acté devant notaire, l'échange de deux bouts de parcelles avec M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Laurent. Grâce à cet arrangement à l'amiable, nous avons mis un terme à un litige vieux de plusieurs années et donné satisfaction aux deux parties pour le plus grand plaisir de tous.



**Sécurisation de l'entrée des Costes**

Pour répondre à la demande de plusieurs administrés relatant des problèmes d'insécurité routière sur la RD23 au niveau de la traversée des Costes, le conseil municipal a souhaité répondre favorablement à cette demande avec la pose de deux chicanes en bois. Si l'emménagement a nécessité un temps d'adaptation et de concertation avec les services techniques du Département et n'en déplaie aux plus sceptiques, il a répondu à un enjeu de sécurité à moindre coût pour la commune.

PROJETS 2021

**Réseau d'eau potable**

Le gros projet de cette année sera, sans contexte, la réalisation d'un nouveau réservoir et la réfection du réseau d'adduction et de distribution en eau potable.

Le projet est très étendu sur la commune, il se localise principalement dans le village des Costes (Hameaux de Mallarua, des Courts, du Maisseret et du Maissubert). Il se prolonge jusqu'au niveau de captage de Beaurepaire. Il s'étend jusqu'au hameau du Villard-Saint-Pierre au sud de la commune.

Le montant estimatif des travaux en phase AVP est d'environ 1300 000 € HT avec des subventions de l'État (DETR), du Département et de l'Agence de l'Eau pour plus de 900 000 €.

La consultation des entreprises va être lancée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour un démarrage des travaux avant la fin de l'été.



**Chapelles de l'Hôpital et de la Pierre, four banal du Villar S<sup>t</sup> Pierre**

Les affres du temps n'ont pas épargné ces bâtiments. Les façades des deux chapelles présentent des signes de décrépitude avancés et se fissurent par endroit. La charpente et la couverture de la chapelle de l'Hôpital sont très dégradées. La sole et les joints de la voûte du four à pain du Villar sont détériorés. Un déchaussement des pierres altère par ailleurs l'intérieur de la construction. Après avoir retardé la programmation des travaux pour nous permettre la mise en place d'une souscription publique par le biais de la Fondation du Patrimoine, nous nous devons de réaliser les travaux cette année au risque de rendre caduques les financements obtenus.

## PROJETS 2021

### Aménagement de la place du Maisseret

Programmés pour une réalisation 2020, nous avons dû nous résigner à décaler ce projet en 2021 pour un problème d'ordre administratif. Le projet d'aménagement de la place du Maisseret consiste à la construction d'un mur de soutènement pour permettre la création de places de parking et la mise en place des colonnes semi-enterrées par la Communauté de Communes.



### Enfouissement des Costes (tranche 2)

Le projet d'enfouissement des réseaux secs sur le secteur du Maissubert sera réalisé avec la réfection de l'AEP dans une volonté de coordonner différents travaux sur un même secteur.

Programmés initialement en septembre 2020 par l'entreprise ETEC, nous avons souhaité décaler les travaux de six mois pour ne pas rater une possibilité de coordination de travaux et occasionner des désagréments pour les administrés concernés par ces travaux sur une seule et même période.

### Cure de Saint-Eusèbe

Si les demandes de subventions sont retenues par les financeurs, la volonté du conseil est de pouvoir lancer la consultation des entreprises dans les meilleurs délais.



**Autres projets...**

En parallèle des dossiers énumérés ci-dessus, le nouveau conseil municipal souhaite travailler en 2021 sur plusieurs sujets.

Si bien évidemment tous ne seront pas suivis immédiatement de travaux, il nous est apparu important d'avancer sur ces différentes thématiques pour permettre au conseil de se projeter sur toute la durée de la mandature.

• CONTINUER DE FAIRE ÉVOLUER NOTRE ÉCOLE POUR LA RENDRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE

Le prochain programme de travaux devra intégrer la création d'une nouvelle classe, d'un bureau de direction, d'une petite salle de réunion, d'une salle du personnel et d'un espace dédié au stockage.

Pour nous permettre d'avoir un regard extérieur sur notre structure, nous avons d'ores et déjà missionné le CAUE 05 pour établir une étude de faisabilité dont le résultat nous sera remis en mars 2021.

• AVANCER SUR LA RÉHABILITATION DE LA CURE DES COSTES

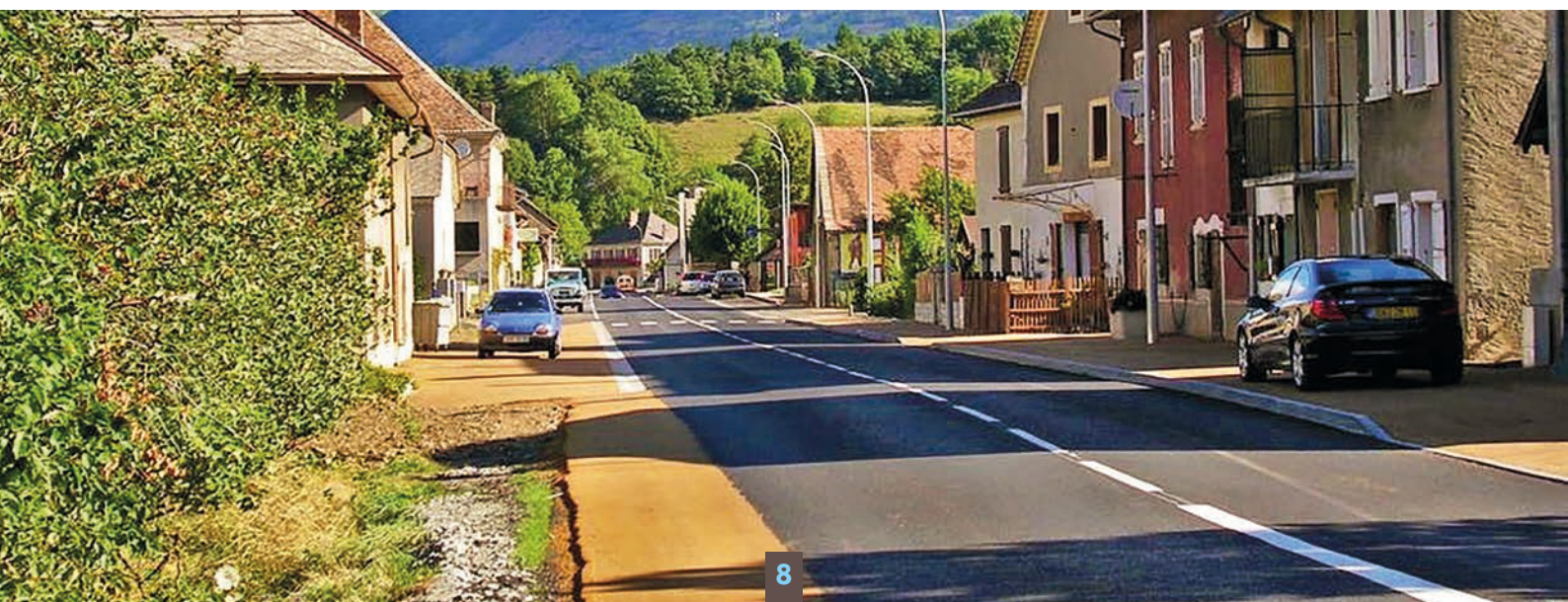
Une première ébauche a été réalisée par notre architecte mais le conseil municipal a souhaité y apporter un certain nombre de modifications. Nous sommes dans l'attente de la prise en compte de nos doléances en espérant disposer d'un dossier administratif complet pour la fin de l'année.



• CRÉER UN PÔLE ÉCONOMIQUE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

La commune projette, dans le village de Chauffayer, la création d'un pôle économique de services de proximité dans le but de préserver, conforter et dynamiser l'activité économique d'Aubessagne. La commune a fait appel à IT05 pour l'assister dans la mise en œuvre opérationnelle de cette opération. La commune va devoir recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour mener à bien les missions suivantes :

- › Définition précise du programme
- › Conduite de l'opération





PROJETS 2021



• RÉHABILITATION DES INTÉRIEURS DE LA CHAPELLE DU VILLARDON

La commission travaux va se déplacer sur site pour faire un premier diagnostic. En fonction des travaux à réaliser, nous pourrions procéder comme pour les chapelles de l'Hôpital et la Pierre, à savoir confier les travaux à nos agents communaux.



• ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extension de l'éclairage public sur certains secteurs de la commune sera également étudiée dans les prochaines semaines pour répondre à la demande de plusieurs de nos administrés. Si le conseil municipal valide ce besoin, nous chargerons le Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Champsaur Valgaudemar de chiffrer et de programmer cette demande.



• RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DES COSTES

La réflexion sur les possibilités de réutiliser les locaux de l'ancienne école des Costes sera également l'une de nos priorités des prochains mois. Une première piste émanant d'un conseiller semble faire consensus auprès du conseil municipal. Nous allons réunir la commission travaux prochainement pour analyser un peu plus finement cette idée et nous communiquerons le moment venu sur le site de la commune pour vous tenir au courant.

• PARKING DE L'ÉCOLE

Le conseil souhaite avancer sur la démolition de la maison en ruine à proximité de l'école et améliorer en parallèle l'accès au parking de l'école. Le projet de la modernisation des routes RN85 et RD1075 mené par l'État peut être une opportunité pour la commune de trouver des financements par le biais de la DREAL PACA.

• EXTENSION DES LOCAUX TECHNIQUES

Avec nos prévisions d'investissement en matière de matériel, le local des techniques est devenu petit et trop exigü. Nous allons devoir réfléchir aux différentes possibilités d'extension dans les prochains mois.



## FONDATION DU PATRIMOINE

### Souscription à la Fondation du Patrimoine

Petit rappel pour les retardataires, vous pouvez toujours effectuer **un don à la Fondation du Patrimoine** pour nous aider dans la **réhabilitation** des **chapelles de l'Hôpital** et de **la Pierre** et le **four banal du Villard-Saint-Pierre**.

Il faut savoir que chaque don donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de la somme versée ou à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du don.

*(Ex : un don de 50 € a un coût réel de 17 € après la réduction de l'impôt sur le revenu).*

Nous comptons donc sur votre générosité pour nous aider à valoriser notre patrimoine et nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont déjà fait un don.

### Recours contentieux de l'État contre le PLU de la commune

Le 4 décembre 2020, la Préfecture des Hautes-Alpes nous a signifié le déféré de la révision générale de notre PLU devant le Tribunal Administratif.

Pour l'État, notre document comprend notamment deux éléments qui justifient ce recours contentieux :

- À titre principal, sur la non continuité de l'urbanisation existante au sens de la loi montagne entachant la légalité du parti d'urbanisation, l'état sollicite le reclassement de la parcelle ZD324 (Maissubert) en zone agricole du PLU.
- À titre subsidiaire, sur l'atteinte au principe de protection des terres agricoles en raison d'un nombre trop important de bâtiments autorisés à changer de destination. Il était demandé à la commune de mieux cibler les bâtiments autorisés à changer de destination.

Le conseil est très surpris par cette prise de position radicale sachant que Monsieur le Maire avait validé verbalement l'idée de retirer la parcelle ZD 324 lors d'un rendez-vous le 2 octobre 2020 avec le Secrétaire Général de la Préfecture.

Notre commune aura donc à défendre ses intérêts dans les prochains mois devant le Tribunal Administratif de Marseille. Il semble bien loin le temps de la fusion de nos trois communes historiques où le Secrétaire Général de l'époque nous avait assuré de son soutien et s'était même engagé à être un facilitateur pour la mise en place de notre commune nouvelle.



### Valgaude VTT

L'association « **Valgo'évènements** » a organisé la 15<sup>ème</sup> Valgaude VTT le 27/09/2020. Cette journée a rassemblé une centaine de coureurs venus de toute la région et des régions voisines. L'évènement s'est déroulé dans les communes d'Aubessagne, La Motte-en-Champsaur et Saint-Jacques-en-Valgaudemar.

Cinq parcours étaient organisés pour répondre au profil de chacun. Le plus petit consistait à faire un petit tour aux abords de la salle des fêtes des Costes et le plus grand parcours s'étendait sur 46 km.

Une centaine de participants venant de toute la région et des régions voisines ont été accueillis par de nombreux bénévoles de la commune et des communes environnantes ainsi que par l'association « **Mott'us & Coutumes** ».

## VIE COMMUNALE



### ■ Passage du Tour de France 2020

C'était la première fois que le Tour de France passait sur notre nouvelle commune d'Aubessagne. Donc, il fallait se faire remarquer et de plus, passer à la télévision.

Ce sont une trentaine d'agriculteurs de la commune et des environs, en collaboration avec la FDSEA et le conseil municipal qui ont dessiné une fresque au sol d'une longueur de 120 m avec 63 bottes de pailles, des kilos de peinture à la chaux et cinq tracteurs.

Cette fresque représente un tracteur qui tire une remorque avec le mot "MERCI" en référence à la mobilisation du monde agricole pendant le confinement où toutes les productions sont représentées. Merci au propriétaire de la parcelle, aux agriculteurs, à la FDSEA et à la municipalité pour avoir offert l'apéritif.

C'est tous les téléspectateurs du département et même de la France entière qui ont eu la surprise de voir à la télévision que notre petite commune est fière de son agriculture et d'être auprès de ses concitoyens pendant cette crise.



### ■ Goûter des Aînés

2020 fut une année particulière, on espérait réunir les Aînés d'Aubessagne pour le goûter annuel.

Ce moment de partage n'a pu être organisé, ce qui est bien regrettable car c'était l'occasion pour un grand nombre d'entre nous de vous retrouver et profiter d'un après-midi festif et une bonne occasion de s'amuser.

### ■ Distribution du Gâteau des Rois

Comme le veut la tradition, le gâteau des Rois a été offert aux habitants de la commune de plus de 65 ans, ceux-ci ont été amenés chez chacun par les membres du Conseil Municipal avec les distances réglementaires.

### ■ Élection à la CNRACL

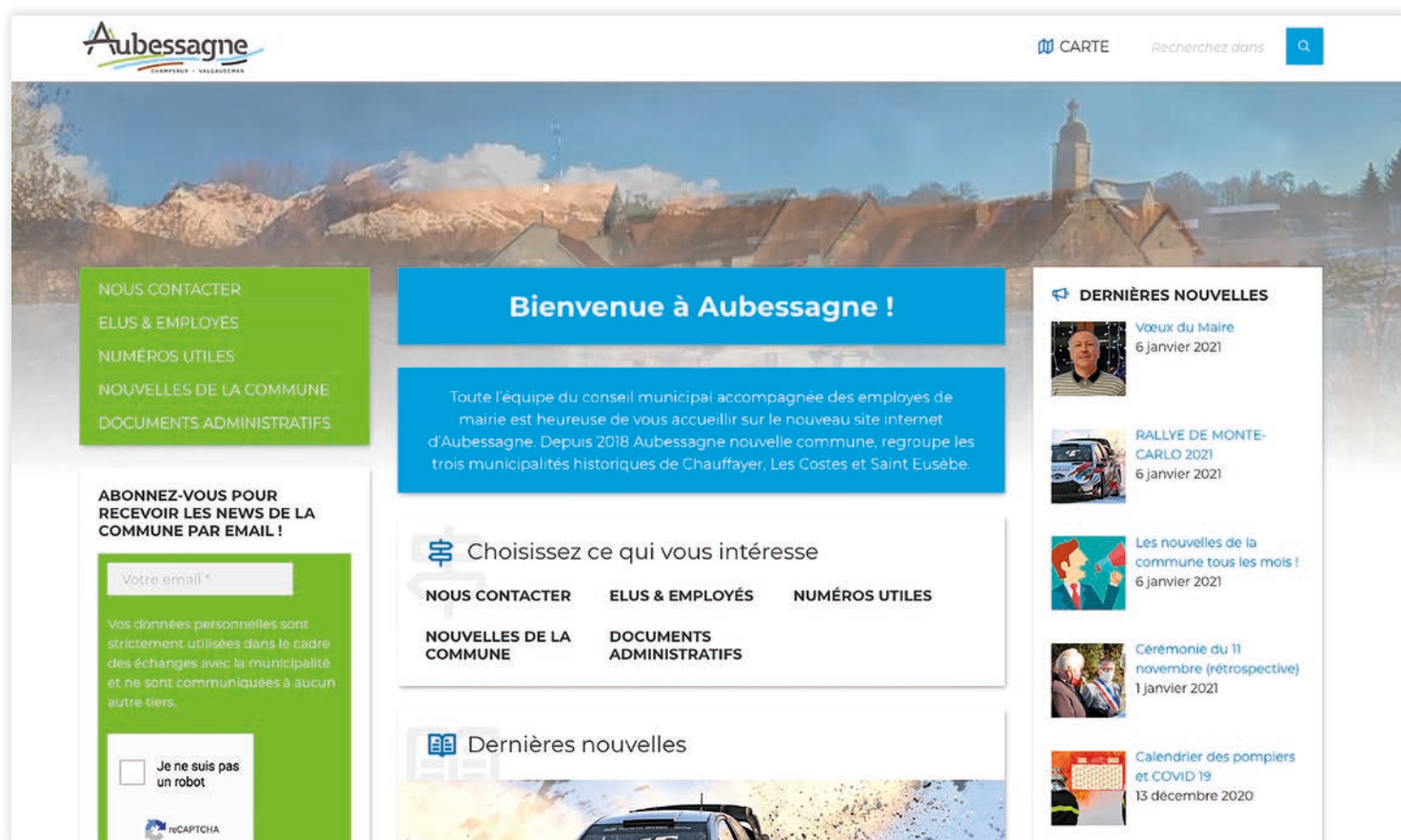
La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

Nous invitons tous les **retraités de la CNRACL** résidant sur la commune à **vérifier leur inscription** sur la liste électorale affichée en mairie.

En cas d'anomalie constatée sur cette liste, les électeurs peuvent :

- Consulter le site internet : [www.cnrACL.retraites.fr](http://www.cnrACL.retraites.fr)
- Téléphoner au **05 57 57 91 00**





## ■ Ouverture du site internet de la commune <http://aubessagne.fr>

Le 14 décembre 2020, la commune d'Aubessagne a ouvert son site internet. C'est un moyen de communication nouveau, important et complémentaire à ceux utilisés habituellement (Dauphiné Libéré, Bulletin municipal, affiches, etc.).

L'objectif est de fluidifier les échanges d'informations (documents et actualités), de valoriser notre territoire et ses habitants et de renforcer les liens entre les personnes.

Pour son démarrage le site ouvre avec un périmètre réduit, centré sur les informations administratives de la mairie :

**NOUS CONTACTER - ELUS ET EMPLOYÉS - NUMÉROS UTILES - DOCUMENTS UTILES - COMPTES RENDUS ET DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES DU CONSEIL MUNICIPAL - PLAN LOCAL D'URBANISME - NOS HAMEAUX EN IMAGES - NOUVELLES DE LA COMMUNE.**

Par la suite, courant 2021 il sera complété avec les sections suivantes :

- Économie et services (Commerces, hôtellerie et restauration, services publics)
- Agriculture (Exploitants agricoles, Informations réglementaires)
- Urbanisme et patrimoine (PLU, Travaux, Réseaux, Patrimoine et Histoire)
- Jeunesse & Vie sociale (Associations, Évènements, Santé, École, Crèche)
- Interactions (autres collectivités, liens intéressants, échanges)

Toutes les personnes concernées seront associées à la diffusion des informations les concernant.

Ce site publie, dès son ouverture et très régulièrement (une fois par mois, sauf urgences) **les nouvelles de la commune**. Vous pouvez soit les consulter sur le site, soit vous **inscrire à la newsletter** pour les recevoir directement dans votre boîte mail (formulaire vert sur la gauche du site).

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, vos besoins, vos questions par l'intermédiaire du formulaire de contact du site (page « nous contacter »), sur le mail : [mairie@aubessagne.fr](mailto:mairie@aubessagne.fr) ou en contactant directement la mairie.

N'hésitez pas à faire passer le message autour de vous.

Sachez aussi que la mairie est à vos côtés pour vous accompagner sur l'adoption de ce nouvel espace de communication.

Bonne visite sur <http://aubessagne.fr> !

## VIE COMMUNALE

### L'école, un des piliers de notre territoire : Projets et axes de développement

La présence de l'école à Aubessagne est un atout important que la commune souhaite continuer à préserver et développer. Pour cela nous travaillons à tous les niveaux pour permettre aux familles de s'implanter, pour développer les infrastructures, les services et pour faire face à la crise inédite du COVID. Nous défendons aussi activement cette politique en amont, auprès des collectivités territoriales et de l'académie.

En collaboration avec le corps enseignant, la mairie soutient les projets pédagogiques et met en œuvre les travaux d'amélioration du bâtiment, dont voici quelques exemples :

- **Un projet de gros œuvre** a été initié pour créer de nouveaux espaces de travail dans l'école (quatrième salle de classe, bureau de direction, espace d'archivage, salle de réunion, Salle du personnel, etc.). Ce projet de longue haleine permet d'améliorer le cadre de travail des enfants et des enseignants mais aussi de valoriser de manière durable ce bâtiment aux destinations multiples (école, garderie, cantine, habitations, etc.)
- **LABEL « ÉCOLES NUMÉRIQUES »** : c'est la dynamique initiée par l'académie pour soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Dans ce cadre, la municipalité participe à la fourniture de **vidéoprojecteurs interactifs** permettant aux enfants et aux professeurs de toucher l'image projetée sur l'écran pour interagir avec (déplacer des objets, dessiner, écrire, etc...).
- **Le tri sélectif et un bac à compost** vont être installés pour mieux appréhender les déchets générés par la cantine.



### Marché de Noël à Chauffayer

C'est avec regret que nous avons pris la décision de ne pas faire le marché de Noël, vu la conjoncture actuelle.

Nous espérons que pour 2021, nous pourrions retrouver ce moment convivial avec les exposants et les diverses animations.



### Fêtes des Villages

Habituellement sont organisés par le Comité des Fêtes des Costes, Saint-Eusèbe et Villard-Saint-Pierre, bals, animations, concours de pétanques, Vide Grenier, etc. qui emportent un vif succès auprès de nos communes et communes voisines.

Espérons que nous ayons plus de visibilité pour l'année 2021.

VIE COMMUNALE



**Distribution des masques**

Le vendredi 8 mai et les samedis 9 et 23 mai, une distribution de masques en tissu coton a été réalisée à la mairie d'Aubessagne. Ces masques ont été confectionnés par **Lucie, Maryse, Irène, Sandrine, Renée et Sandra**. Nous remercions vivement ces personnes qui ont bien voulu donner de leur temps libre. Ces masques nous ont été très utiles dans ce début de confinement très complexe et difficile.

**Commémoration du 11 novembre**

Comme chaque année, la commune commémore les soldats morts pour la France. Cette année, nous l'avons célébrée en comité réduit, comme l'exige le protocole sanitaire actuel.



**Permanence victime du Barreau des Hautes-Alpes**

Depuis 4 ans, le Barreau des Hautes-Alpes a mis en place une permanence téléphonique qui fonctionne 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures, permettant à la victime d'une infraction pénale de prendre conseil auprès d'un Avocat du Barreau des HAUTES-ALPES, sans délai. Toutes les informations sont sur le site : [www.avocats-hautes-alpes.fr](http://www.avocats-hautes-alpes.fr). Cette permanence téléphonique d'Avocats est entièrement gratuite et la consultation ne sera pas facturée. Numéro téléphonique : **06 85 45 12 26**




**Installation des compteurs Linky® dans la commune**

Celle-ci va se dérouler au début de l'année 2021. La Société ENEDIS procède à la pose et la mise en route. ENEDIS fait parvenir un courrier à chaque abonné environ 1 mois avant le passage du technicien chargé du remplacement de votre compteur actuel par le compteur LINKY®. Cette opération dure environ 30 minutes et ne modifie en aucune façon le contrat d'électricité. Après l'installation, le technicien vous explique la façon de lire en temps réel les données recueillies sur le compteur.

**Fête des Viallards**

Après l'annulation de la Fête du village et notamment du vide-greniers, les Viallards ont néanmoins pu se retrouver pour le **15 AOÛT** lors de la traditionnelle rencontre des habitants. Comme à l'accoutumée, le four banal allumé la veille a assuré la cuisson de 50 pains qui ont dû être repétris par FLO boulanger expert. 2 fournées ont été faites jusque tard dans la nuit mais le pain a été très réussi. Le lendemain, au tour des tartes, pizzas gibiers et gratins dauphinois pour régaler les nombreux convives qui, après l'apéritif offert par le Comité des Fêtes se sont retrouvés place de la fontaine. Après ces agapes plus ou moins « arrosées », les boulistes se sont déplacés sur les jeux pour disputer le Challenge souvenir Marcel ROUX, lequel restera dans nos mémoires comme un pétanqueur acharné. Sous la chaleur, les parties se sont déroulées jusque tard. À 22H, le challenge était remis à la triplète vainqueur composée d'Armande ALLEC, Bernard ROSTAGNI et Henri ALLEC. En fin de compte, une belle fête pour un peu oublier une année bien morose.

POINT FINANCIER 2020

| DÉPENSES 2020 INVESTISSEMENT        | MONTANT TTC         | RECETTES 2020 INVESTISSEMENT   | MONTANT TTC |  |                     |
|-------------------------------------|---------------------|--|-------------|--|---------------------|
| <b>BUDGET COMMUNE</b>               |                     | <b>SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE</b>  |             |  |                     |
| Logiciel mairie et matériel         | 14 790,54 €         | Matériel divers  | 5 639,40 €  |  |                     |
| Matériel service technique          | 22 876,80 €         | Travaux Sécurisation cour École  | 17 568,00 € |  |                     |
| SIL et PANNEAUX                     | 12 182,83 €         | Étude programmation Chauffayer   | 6 675,00 €  |  |                     |
| Éclairage public Les Lantelmes      | 42 592,77 €         | Accessibilité Chauffayer   | 789,00 €    |  |                     |
| Réhabilitation cantine              | 165 785,22 €        |  |             |  |                     |
| Chapelles L'Hopital et La Pierre    | 1 360,80 €          |  |             |  |                     |
| Réhabilitation Cure Saint-Eusèbe    | 3 000,00 €          |  |             |  |                     |
| Réhabilitation Cure Les Costes      | 3 000,00 €          |  |             |  |                     |
| Réhabilitation bâtiments communaux  | 24 937,12 €         |  |             |  |                     |
| Plan Local d'Urbanisme              | 24 001,40 €         |  |             |  |                     |
| Voirie communale                    | 107 608,80 €        |  |             |  |                     |
| Acquisition biens et terrains       | 26 660,13 €         |  |             |  |                     |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT COMMUNE</b> | <b>448 796,41 €</b> |  |             | <b>TOTAL RECETTES BUDGET COMMUNE</b>     | <b>30 671,40 €</b>  |
|                                     |                     |  |             | <b>SUBVENTIONS RESTANTES À PERCEVOIR</b> | <b>128 174,00 €</b> |

| BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT          |                     | SUBVENTIONS BUDGET EAU                                     |                     |
|--------------------------------------|---------------------|--|---------------------|
| Station d'épuration Combardenq       | 2 385,00 €          | Station d'épuration Combardenq                             | 181 220,85 €        |
| Réfection réseau d'eau Les Lantelmes | 982,00 €            | Réseau eau Les Lantelmes                                   | 5 400,00 €          |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT EAU</b>      | <b>3 367,00 €</b>   | <b>TOTAL RECETTES BUDGET EAU</b>                           | <b>186 620,85 €</b> |
| <b>TOTAL DES 2 BUDGETS</b>           | <b>452 163,41 €</b> | <b>TOTAL DES 2 BUDGETS</b>                                 | <b>217 292,25 €</b> |
|                                      |                     | <b>CUMUL DES SUBVENTIONS À PERCEVOIR SUR LES 2 BUDGETS</b> | <b>128 174,00 €</b> |

| DÉPENSES 2020 FONCTIONNEMENT    | MONTANT TTC         | RECETTES 2020 FONCTIONNEMENT            | MONTANT TTC         |
|---------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| <b>BUDGET COMMUNE</b>           |                     | <b>SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE</b>       |                     |
| (dont)                          |                     | (dont)                                  |                     |
| Autres Charges gestion courante | 46 367,69 €         | Impôts et taxes                         | 247 883,29 €        |
| Charges à caractère général     | 191 771,99 €        | Recettes locations appartements         | 113 731,00 €        |
| Charges de personnel            | 229 978,24 €        | Dotations générales de fonctionnement   | 139 801,00 €        |
| <b>BUDGET EAU</b>               | <b>138 223,60 €</b> | <b>BUDGET EAU</b>                       | <b>180 077,51 €</b> |
| (dont)                          |                     | (dont)                                  |                     |
| Charges à caractère général     | 30 923,00 €         | Recettes factures eau et assainissement | 110 291,47 €        |
| Reversement à l'Agence de l'Eau | 24 117,00 €         | Subvention exceptionnelle Covid-19      | 25 000,00 €         |



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**Flavie EYRAUD**  
née le 28 avril 2020  
*Fille de Claudie BLACHE et  
de Jean-Christophe EYRAUD*

**Juliette BARBAN**  
née le 21 octobre 2020  
*Fille de Léa et de David BARBAN*

**Ethan ROCHAS THUAU**  
né le 9 décembre 2020  
*Fils de Betty THUAU et  
de Ludovic ROCHAS*

## NAISSANCE HORS COMMUNE

**Ewen CAUCHARD**  
né le 21 décembre 2020  
*Fils de Laetitia GAUTHIER et  
de Mathieu CAUCHARD  
(commerçant à Aubessagne)*

## MARIAGE

**Katleen ETIENNE  
et Nicolas GALLAND**  
le 1<sup>er</sup> août 2020

## DÉCÈS

**Auguste GAUTHIER,**  
le 19 février 2020

**Raymonde LAGIER**  
épouse FEUTRIER,  
le 28 mars 2020

**Juliette ESPITALLIER,**  
épouse PREL,  
le 30 mars 2020

**Florian CATELAN,**  
le 11 avril 2020

**Marie FAURE,**  
épouse TEMPIER,  
le 13 avril 2020

**Jean FAURE,**  
le 25 avril 2020

**Louis SARRAZIN,**  
le 31 mai 2020

**Magdeleine MAUREL**  
épouse GANGUET,  
le 19 septembre 2020

**Élise SERVEL**  
épouse PÉLISSIER,  
le 8 octobre 2020

**Yvonne GRAS,**  
le 17 octobre 2020

**Jacqueline BARTHÉLÉMY,**  
le 24 octobre 2020

**Georges RICARD,**  
le 4 novembre 2020

**Juliette GALVIN,**  
épouse STELLA,  
le 12 novembre 2020

**Josette RAMBAUD**  
épouse RICARD,  
le 20 novembre 2020

**Yves VINCENT,**  
le 12 décembre 2020


Commune d'**Aubessagne**

**MAIRIE** : Quartier Derrière le Serre  
Accueil du public du **lundi** au **mardi** &  
du **jeudi** au **vendredi** de 13 h 30 à 17 h 30  
**Tél. 04 92 55 22 43**  
E-mail : [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)

**Aubessagne**  
CHAMPSAUR - VALGAUDEMAR

Directeur de publication : Richard ACHIN  
Comité de rédaction : Commission « Bulletin municipal »  
Crédits Photos : Commune d'Aubessagne  
& contributeurs Wikipédia  
Tirage : 500 exemplaires

Conception & Impression par [www.france-impression.com](http://www.france-impression.com) à Gap • 38908<sup>th</sup>

 **PEFC** 10-31-2912 / Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)